



Stratégie nationale
pour la sécurité linguistique

Stratégie nationale pour la sécurité linguistique



Canada

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte.....	3
Préambule.....	4
Vers une compréhension commune.....	5
Prémisses.....	9
Les grandes orientations.....	10
Les domaines d'intervention.....	11
Une visée globale.....	11
Défis, stratégies et pistes d'action.....	12
Ce que nous voulons faire différemment en éducation.....	14
Aperçu du domaine d'intervention.....	15
Défis, stratégies et pistes d'action.....	18
Ce que nous voulons faire différemment sur le marché du travail.....	20
Aperçu du domaine d'intervention.....	21
Défis, stratégies et pistes d'action.....	22
Ce que nous voulons faire différemment sur le plan culturel et médiatique.....	24
Aperçu du domaine d'intervention.....	25
Défis, stratégies et pistes d'action.....	26
Ce que nous voulons faire différemment sur le plan des politiques publiques.....	29
Aperçu du domaine d'intervention.....	30
Défis, stratégies et pistes d'action.....	32
Appel à l'action.....	34
Remerciements.....	36
Annexe 1 : Lexique.....	39
Annexe 2 : Récapitulatif de la démarche.....	42
Annexe 3 : Quelques résultats du sondage national.....	45



**Mise en
contexte**

PRÉAMBULE

Alors que le visage de la francophonie au Canada se transforme et que nous marquons le cinquantième anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), bon nombre de francophones ne se sentent pas à l'aise de s'exprimer en français. Certains et certaines croient ne pas assez maîtriser la langue, d'autres craignent d'être jugés en raison de leur accent ou se disent que leur façon de parler est inférieure à celle de gens dans d'autres régions. Présente d'un bout à l'autre du pays et touchant tous les groupes d'âge, l'insécurité linguistique est un enjeu de longue date et un phénomène intersectoriel qui prend plusieurs formes.

À la fois un enjeu de société et une expérience résolument individuelle, l'insécurité linguistique est un phénomène complexe. Il importe de reconnaître, d'entrée de jeu, que cette stratégie ne tient pas compte de toutes les perspectives sur le sujet. Ce serait d'ailleurs impossible de concevoir une stratégie représentative de tous les points de vue sur le sujet, puisque certains s'opposent l'un à l'autre et puisque l'expérience de l'insécurité linguistique diffère d'une personne à l'autre.

De plus, bien que l'insécurité linguistique soit un phénomène vécu et étudié dans plusieurs collectivités à travers le monde, cette stratégie porte sur le phénomène dans un contexte bien précis. Elle ne prétend pas aborder les préoccupations de toutes les minorités linguistiques au Canada. Son orientation, les défis qu'elle évoque, les stratégies et les pistes d'actions proposées sont propres à la francophonie canadienne.

Cela dit, les termes « francophones » et « francophonie » sont utilisés ici selon leurs définitions les plus inclusives. Quiconque utilise le français au Canada – que ce soit à l'écrit ou à l'oral, que ce soit sa langue maternelle, sa cinquième langue apprise, ou une

langue que l'on vient de commencer à apprendre – peut se sentir concerné par cette stratégie et bienvenue comme membre à part entière de la communauté linguistique que nous partageons.

Par ailleurs, si la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) porte le dossier de l'insécurité linguistique depuis plusieurs années déjà, l'enjeu n'est pas pour autant du domaine exclusif de la FJCF. Cette stratégie se veut respectueuse d'autres démarches qui évoluent en parallèle, et qui touchent aussi à l'insécurité linguistique.

Bien qu'elle émane de la francophonie canadienne, nous souhaitons vivement que les *francophones en situation minoritaire* ne soient pas seuls à se sentir touchés par cette stratégie. La portée et la mise en œuvre de cette stratégie dépendront aussi d'appuis de la part des deux grandes majorités linguistiques au pays : les francophones au Québec et les anglophones à travers le Canada.

Enfin, notons que cette stratégie se veut un pas vers le progrès, non pas une solution finale. Cette stratégie est un document vivant, qui sera amené à évoluer, et à être bonifié au fil des ans.

Pour en savoir plus sur la sécurité linguistique, pour partager des démarches en cours et pour explorer des pistes d'action possible, visitez le site web de la stratégie : **www.snsi.ca**.

VERS UNE COMPRÉHENSION COMMUNE

Notre démarche a permis de compiler plusieurs définitions de l'insécurité linguistique. Plutôt qu'en proposer une seule et unique, nous présentons ici notre compréhension du phénomène et souhaitons ainsi établir une base partagée, à partir de laquelle nous pourrions mieux comprendre l'enjeu et agir ensemble. Notre compréhension découle entre autres du recensement des écrits, et des commentaires reçus à différentes étapes de consultations, qui permettent de dégager certaines thématiques récurrentes.

La sécurité linguistique est un phénomène complexe, à la fois social et individuel, chargé d'émotion. Dès que nous sortons de notre zone de confort ou que nous nous sentons vulnérables en raison de notre usage du français, nous vivons de l'insécurité linguistique. L'insécurité peut se manifester sous la forme d'un sentiment de honte de la part d'individus qui écopent des commentaires par rapport à leur accent, de culpabilité chez des parents qui ne parviennent pas à assurer la passation de la langue, de tristesse chez des personnes qui constatent la perte de la langue maternelle, etc.

L'insécurité provient d'un geste, d'une intervention, d'un commentaire, d'un contexte qui menace, blesse, intimide, humilie ou frustre quelqu'un par rapport à la langue ou sa façon de l'utiliser. C'est symptomatique d'un jugement, non seulement sur la langue, mais sur la culture et l'identité d'une personne qui s'exprime. Au cours du processus d'élaboration de cette stratégie, nombreux sont celles et ceux qui ont mentionné leur besoin de partager leurs expériences, de témoigner des vécus de leurs homologues, afin de pouvoir mieux composer avec la charge émotive de l'insécurité linguistique.

Pour plusieurs, la norme langagière est au cœur du problème. Le français est une langue fortement normée, et l'idée qu'il existe une seule et unique façon de parler, d'écrire ou d'utiliser le français (le français standard) est toujours largement répandue. Ce *mythe du français standard* a été la source de nombreuses critiques à l'intention des locuteurs et locutrices du français. Il a découragé des générations d'apprenants et d'apprenantes et a été une source de distinction – souvent négative – entre plusieurs individus de la francophonie canadienne et ceux et celles qui prétendent maîtriser et détenir ce français singulier.

Les rapports de force sont aussi un facteur important de l'insécurité linguistique.

Les rapports de force sont aussi un facteur important de l'insécurité linguistique. Parler français au Canada, c'est forcément s'afficher comme membre d'une minorité. L'insécurité

dans la francophonie canadienne provient notamment du fait que nous nous trouvons minorisés à la fois par la langue dominante en Amérique du Nord (l'anglais) et vis-à-vis un territoire voisin où le français est la langue de la majorité (le Québec).

L'insécurité linguistique n'est pas simplement une question d'accents. Nous parlons plusieurs Français au Canada et ces français canadiens ont évolué au fil des siècles selon les besoins et les réalités locales, souvent très différentes d'une région à l'autre du pays. Nous comptons donc des accents régionaux, mais aussi des variations du vocabulaire, d'une collectivité à l'autre. Il fut une époque où chaque village, voire chaque famille, avait son accent et son vocabulaire distinctif.

Notons aussi les nombreux registres de la langue que nous pouvons utiliser, selon le contexte dans lequel nous prenons parole (formel, informel, etc.) ou la matière que nous devons communiquer (professionnelle, récréative, etc.) Il y a lieu de reconnaître que tous ces registres sont légitimes, et marquent différentes situations dans lesquelles un locuteur ou une locutrice pourrait se prévaloir du français. Il importe aussi de reconnaître que tous ces registres ne se valent pas l'un l'autre en tout temps. Celui ou celle qui maîtrise un seul registre risque de subir une critique assez dure de la part des gens avec qui il ou elle cherche à communiquer si leurs registres ne s'alignent pas. La capacité de naviguer entre ces différents registres, selon le contexte dans lequel nous nous trouvons, est une des grandes sources de confiance, de résilience et de fierté pour les locuteurs et locutrices. Il s'agit d'une compétence qu'il y a lieu de valoriser davantage à l'avenir.

Plusieurs remarquent un rapport de force qui se joue sur le plan des registres de la langue et qui distingue le français (standard) parlé par les chefs de file (personnalités connues, leaders du milieu politique et associatif, etc.) et leur français plus familier, régionalisé, varié. Nous soulignons ici un lien entre l'insécurité linguistique, la norme langagière et la classe sociale.

L'insécurité linguistique est un phénomène de longue date, étudié il y a plus d'un siècle aux États-Unis et qui a fait l'objet de nombreuses recherches ici au Canada et à l'international. Il s'agit d'un phénomène présent dans tous les milieux et qui affecte des locuteurs et locutrices partout dans le monde où plus d'une langue est utilisée.

La recherche distingue trois grandes catégories d'insécurité linguistique : l'insécurité statutaire, l'insécurité identitaire et l'insécurité formelle¹. L'insécurité statutaire est liée au statut et au prestige d'une langue². Elle implique « une représentation négative du statut sociopolitique de sa langue et de son groupe social »³.

L'insécurité identitaire, quant à elle, varie selon le degré auquel « la langue est une entité caractéristique de l'identité de la communauté au sein de laquelle elle est parlée. »⁴ Lorsqu'il est question du rapport entre l'identité d'une personne et la langue utilisée, ou encore du degré d'adhésion d'une personne à une identité linguistique collective, il est question d'insécurité identitaire.

Enfin, l'insécurité formelle se manifeste alors que l'individu pense que son utilisation d'une langue diverge de la norme. Cette forme d'insécurité « provient du mythe selon lequel une langue est une entité homogène et immuable, fixée une fois pour toutes.⁵ » C'est l'influence du *français standard* qui se fait sentir ici, et plus nous sentons que l'écart entre le français standard et le français que nous utilisons est grand, plus cette insécurité est marquée.

Les répercussions de l'insécurité linguistique peuvent être énormes. Chez l'individu, la manifestation ultime de l'insécurité linguistique est le silence. Nous abandonnons l'emploi du français plutôt que continuer de nous heurter à la marginalisation perçue. Pour nos collectivités, l'insécurité linguistique se solde par l'effacement d'une communauté, par la chute libre du nombre de locuteurs et de locutrices du français, par la diminution du nombre de personnes qui font appel aux services offerts en français et par l'érosion progressive des droits. Nous devons agir ensemble et dès aujourd'hui afin d'assurer que le français continue de se faire entendre, dans des espaces de vie divers, partout au pays.

¹ Calvet, Louis-Jean, « L'insécurité linguistique et les situations africaines » dans Louis-Jean Calvet et Marie-Louise Moreau (dir.), *Une ou des normes? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Agence de la francophonie, Collection Langues et développement, 1998, page 27.

² Robineau, Anne et Josée Guignard Noël, *Éduquer en français au Nouveau-Brunswick : Recherche pour appuyer le commissaire*, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Septembre 2008, page 163.

³ Dalley, Phyllis, « *Former des locuteurs et des locutrices confiants : de la théorie à la pratique* », Université d'Ottawa, Faculté d'éducation, avril 2018, page 3.

⁴ Calvet, Op. Cit., page 27.

⁵ Calvet, Op. Cit., page 27.

PRÉMISSES

Cette stratégie mise d'abord et avant tout sur les perspectives d'avenir et les moyens d'améliorer la situation de la sécurité linguistique dans la francophonie canadienne. C'est d'ailleurs pourquoi il est question d'une stratégie pour la *sécurité* plutôt que sur *l'insécurité* linguistique. Nous tenions à souligner d'entrée de jeu que cette stratégie est axée sur le positif et tournée résolument vers l'avenir.

Chose certaine, nous ne prétendons pas que cette stratégie puisse éliminer ou guérir l'insécurité linguistique. De fait, puisqu'il s'agit d'un phénomène dont l'expérience diffère d'une personne à l'autre, ce serait invraisemblable de viser son abolition. Plutôt, cette stratégie vise à renforcer la sécurité linguistique, tant au plan collectif qu'individuel, et à consolider les conditions favorables à la sécurité linguistique.

Par ailleurs, il y a lieu de clarifier en quoi cette stratégie tient compte de la dimension individuelle de la sécurité linguistique. Les individus ont certainement une part de responsabilité dans l'équation. Chaque locuteur et locutrice doit assumer sa responsabilité personnelle et cultiver sa confiance et sa résilience devant des situations où il est difficile d'évoluer en français. Mais il ne faudrait pas faire porter aux individus des défis systémiques, résultant de facteurs au-delà de leur ressort. La société civile et les gouvernements ont une part importante de responsabilité aussi, et c'est l'action de ces instances qui pourra créer des conditions favorables à la sécurité linguistique des individus et des collectivités de la francophonie canadienne.

Nous proposons une stratégie qui mobilisera plusieurs types d'intervenants à la fois : des individus, associations, regroupements, établissements, gouvernements. Compte tenu de la complexité de l'enjeu et des domaines d'intervention, il peut sembler réducteur de proposer un nombre aussi limité de défis, de stratégies et de pistes d'action.

De fait, compte tenu de l'éventail de partenaires qui travailleront de concert pour mettre en œuvre cette stratégie, les pistes d'action sont quasiment infinies. Les orientations de cette stratégie proposent donc une brochette de quelques pistes d'action qui nous semblent prioritaires et qui tiennent compte de la prémisse de base de cette stratégie.

Afin d'arriver à améliorer la sécurité linguistique des francophones au Canada, ceux et celles qui emploient le français devront porter une conviction intérieure profonde, source de confiance et de résilience personnelle. Ils et elles devront aussi posséder un sentiment d'appartenance à quelque chose de plus grand, un espace où il est possible de vivre et de s'épanouir en français, de bénéficier d'une gamme de services et d'occasions de s'exprimer dans la langue qui leur tient à cœur.

LES GRANDES ORIENTATIONS

Le recensement des écrits et les consultations ont aussi permis de cibler quatre grands chantiers sectoriels à partir desquels nous avons orienté cette stratégie. Ces chantiers sont devenus les *quatre domaines d'intervention* au cœur de cette stratégie : l'éducation, le marché du travail, la culture et les médias et les politiques publiques. Aux domaines d'intervention s'ajoute une visée globale.

La démarche nous a permis de définir des problématiques (défis) propres à chaque domaine d'intervention et à la visée globale ainsi que des stratégies et des pistes d'action visant à améliorer l'état de la situation actuelle à différents égards.



Une visée globale

LES DOMAINES D'INTERVENTION

Si l'action par rapport à chaque domaine d'intervention mènera certainement à des progrès en matière de sécurité linguistique, nous estimons qu'il faudra une action concertée de la part de tous les intervenants et intervenantes par rapport à l'ensemble des domaines d'action afin d'atteindre notre visée globale.



LE DÉFI

- 1.1 Renforcer le sentiment d'appartenance, la confiance et la résilience linguistique partout au Canada.



LES STRATÉGIES

- 1.2 Sensibiliser tous les Canadiens et Canadiennes à la diversité culturelle, régionale et langagière de la francophonie canadienne.
- 1.3 Appuyer et outiller les francophones qui voudront mener une démarche personnelle visant à bâtir leur confiance et leur résilience linguistique.



PISTES D'ACTION PRIORITAIRES

1.4

Mener une campagne nationale (médias traditionnels et sociaux) faisant la promotion de la diversité culturelle, régionale et langagière de la francophonie canadienne.

1.7

Développer et diffuser des ressources en appui aux francophones qui voudront mener une démarche personnelle visant à bâtir leur confiance et leur résilience linguistique.

1.5

Encourager et outiller les personnes qui voudraient faciliter et participer à des dialogues de sensibilisation sur la question de la sécurité linguistique.

1.8

Favoriser la recherche et le partage de la recherche sur la sécurité linguistique.

1.6

Développer et diffuser des ressources qui démystifient et vulgarisent la sécurité linguistique.

1.9

Augmenter le nombre d'échanges permettant aux Canadiens et Canadiennes de séjourner dans des collectivités de la francophonie canadienne.



Ce que nous voulons faire différemment

en éducation

LES DOMAINES D'INTERVENTION



APERÇU DU DOMAINE D'INTERVENTION

Les crises menant au droit à l'éducation de langue française, à l'obtention d'écoles, de conseils, commissions, divisions, districts scolaires et d'institutions postsecondaires francophones, sont autant de manifestations de volonté (communautaire, collective, politique), de reconnaissance, d'affirmation et de prise de parole. Ce sont des démarches qui témoignent de la résilience et de la détermination de francophones partout au pays qui ont su défendre et affirmer leurs droits sur la place publique à maintes reprises et – ainsi faisant – ont doté nos collectivités de lieux où le français s'apprend et retentit constamment.

Grâce à des efforts collectifs de longue haleine, la francophonie canadienne compte désormais un grand réseau de services en petite enfance, d'écoles, de collèges et d'universités qui soutient l'éducation en français à travers le Canada. À ce continuum se greffent les écoles d'immersions, les programmes d'apprentissages du français langue seconde, les regroupements qui appuient le bilinguisme, la formation continue (éducation aux adultes), etc. Ces instances, établissements et ressources participent aussi à la vitalité du fait français au Canada, et favorisent un sentiment accru de sécurité linguistique pour tous ceux et toutes celles qui emploient le français au pays.

Ce réseau a développé des expertises, des approches et des outils remarquables (aménagement linguistique et culturel, construction identitaire, etc.) et compte d'innombrables champions et championnes de la sécurité linguistique. À travers le pays, des écoles tissent des liens entre l'élève et les ressources communautaires qui permettent d'évoluer en français tout au long de la vie; des enseignantes et enseignants dévoués encouragent les élèves à vivre en français au jour le jour, des adultes choisissent d'apprendre le français et d'envoyer leurs enfants à une école de langue française ou d'immersion, etc.

Mais malgré les nombreux gains affichés et les chefs de file actifs dans le milieu, il reste encore beaucoup à faire pour optimiser l'apport du milieu de l'éducation au renforcement de la sécurité linguistique dans la francophonie canadienne.

D'une part, nous devons compléter le continuum de l'éducation en français au Canada. Améliorer l'accès aux services francophones en petite enfance, et assurer un accès à l'éducation postsecondaire en français partout, pour chaque individu, sont des incontournables d'une stratégie visant le renforcement de la sécurité linguistique.

D'une part, nous devons compléter le continuum de l'éducation en français au Canada. Améliorer l'accès aux services francophones en petite enfance, et assurer un accès à l'éducation postsecondaire en français partout, pour chaque individu, sont des incontournables d'une stratégie visant le renforcement de la sécurité linguistique. Mais il ne suffit pas d'ajouter ces maillons supplémentaires à la chaîne de l'éducation. Il reste aussi un important travail de consolidation afin d'assurer la continuité d'action et la cohérence du continuum existant.

Si plusieurs espaces éducatifs brillent déjà par leurs démarches de renforcement de la sécurité linguistique, les approches et succès varient néanmoins d'une région, d'une communauté, voire d'une école ou d'une classe à l'autre. Ce ne sont pas tous les enseignants et enseignantes qui reçoivent une formation sur la diversité langagière de la francophonie canadienne ou qui sont sensibles au rôle qu'ils et elles peuvent jouer pour renforcer la sécurité linguistique des apprenants.

De fait, puisque l'éducation est une compétence provinciale, les politiques et approches en matière d'éducation de langue française diffèrent d'une province et d'un territoire à l'autre. Nul doute que le fait d'harmoniser certaines pratiques (notamment en ce qui a trait à la formation initiale, la formation continue et la construction identitaire) serait salubre sur le plan de la sécurité linguistique.

Par ailleurs, la reconnaissance accrue des variations et des registres de langue est essentielle au renforcement de la sécurité linguistique. Il est aussi essentiel que les salles de classe deviennent des espaces sécuritaires de prise de parole pour les apprenants et apprenantes. Les occasions de prise de parole doivent être plus nombreuses, et les

apprenants et apprenantes ne doivent plus se sentir continuellement jugés lorsqu'ils et elles emploient le français. Afin d'assurer que ces préoccupations soient prises en compte, ce qui pourrait nettement rehausser la confiance et la résilience d'une prochaine génération de locuteurs et de locutrices du français, il nous semble impératif d'assurer une formation initiale et continue qui outillera les enseignants et enseignantes et le milieu de l'éducation dans la francophonie canadienne tout en multipliant les occasions de prise de parole sécuritaires et valorisantes par les apprenants et apprenantes.

Or, des générations de francophones ont tellement subi les effets nocifs de l'insécurité linguistique qu'ils et elles peinent et hésitent à prendre parole en français aujourd'hui.

D'autre part, nous savons que l'éducation ne se limite pas aux murs de l'école. La sécurité linguistique dépend aussi de l'accès à toute une gamme d'espaces de vie qui normalisent l'utilisation du français. La mise en place et le maintien de ces espaces de vie en français est une responsabilité que partagent le milieu de l'éducation, les familles, et de nombreux partenaires communautaires. Parmi ces intervenants et intervenantes, les parents ont particulièrement besoin d'appui et de ressources pour mieux accompagner et épauler leurs enfants. Les parents sont à la base de la construction identitaire des jeunes. Or, des générations de francophones ont tellement subi les effets nocifs de l'insécurité linguistique qu'ils et elles peinent et hésitent à prendre parole en français aujourd'hui. Ces gens sont donc mal en point quand vient l'occasion d'alimenter la confiance et la résilience linguistique de leurs enfants. C'est pourquoi il est impératif que les parents bénéficient de ressources leur permettant d'aborder et de contribuer à la sécurité linguistique de leurs enfants et qu'ils et elles se sentent pleinement parties prenantes des espaces de vie en français à travers le pays.

Mais si la communauté éducative, les parents et les autres partenaires de l'éducation sont des alliés du renforcement de la sécurité linguistique en éducation, ce sont tout de même des acteurs externes. Ces alliés peuvent travailler de concert pour créer des conditions gagnantes, certes. Mais une part importante du travail doit se faire directement par l'apprenant ou l'apprenante. La sécurité linguistique passe aussi par l'introspection et par la prise en main individuelle qui permet de bâtir la confiance et la résilience de sorte que les locuteurs et locutrices puissent saisir les occasions et tirer profit des espaces de vies en français qui les entourent.



LE DÉFI

- 2.1 Faire de chaque établissement éducatif un bastion de la sécurité linguistique.
- 2.2 Renforcer la sécurité linguistique des élèves, au-delà de l'école.



LES STRATÉGIES

- 2.3 Outiller les parents pour qu'ils et elles puissent renforcer la sécurité linguistique de leurs enfants.
- 2.4 Multiplier et approfondir les liens entre l'école et les autres espaces de vie en français.



PISTES D'ACTION PRIORITAIRES

2.5

Assurer une formation initiale et des occasions de formation continue afin que les membres de la communauté éducative puissent parfaire leurs connaissances à l'égard de la francophonie canadienne, des variantes du français et de la sécurité linguistique.

2.6

Intégrer des modules sur la sécurité linguistique, et plus particulièrement la diversité culturelle, régionale et langagière, les registres de langue et les variantes du français aux programmes-cadres partout au pays.

2.7

Multiplier les initiatives qui intègrent les modèles francophones accessibles (artistes, athlètes, chefs de file, etc.) à l'éducation.

2.8

Reconnaître la légitimité des variantes langagières et aider les apprenants et apprenantes à naviguer les multiples registres de la langue.

2.9

Multiplier les occasions de prise de parole sécuritaires et valorisantes afin de bâtir la confiance et la résilience des apprenants et apprenantes.

2.10

Assurer l'accès à l'éducation postsecondaire en français, partout, pour tous et toutes.



Ce que nous voulons faire différemment

sur le marché du travail

LES DOMAINES D'INTERVENTION



APERÇU DU DOMAINE D'INTERVENTION

Si l'espace économique francophone canadien représente une part importante du PIB canadien total, force est de reconnaître que le français n'est pas la langue dominante sur le plan des affaires au Canada. De fait, la reconnaissance des avantages de l'offre active est plutôt inégale de la part du milieu des affaires. Dans les collectivités francophones à travers le pays, là où une entreprise affiche fièrement qu'elle offre ses services dans les deux langues officielles, sa voisine – tout aussi capable d'offrir des services en français – ne l'indique aucunement.

Par ailleurs, on reconnaît que le fait d'être francophone, ou d'être « bilingue » influence les perspectives et les expériences des Canadiens et Canadiennes sur le marché du travail.

Par ailleurs, on reconnaît que le fait d'être francophone, ou d'être « bilingue » influence les perspectives et les expériences des Canadiens et Canadiennes sur le marché du travail. Que ce soit dans la fonction publique ou dans le secteur privé, les compétences linguistiques et l'accent peuvent affecter le rendement et les perspectives de carrière. Pourtant, en dehors de certains milieux (éducation, fonction publique, réseau associatif, etc.), même dans des entreprises où les francophones sont nombreux, les occasions de travailler en français n'abondent pas. Ce ne sont pas non plus toutes les entreprises qui exploitent le potentiel du français pour développer de nouveaux marchés.

Il y a lieu de redoubler d'efforts pour sensibiliser les entreprises par rapport aux retombées potentielles de l'offre active. Le renforcement de la sécurité linguistique passe assurément par les rapprochements et la mise en réseau des entreprises à l'échelle du pays. Ceux et celles qui participent à de tels réseaux comprennent rapidement que leur capacité de faire affaire en français peut créer de nouvelles opportunités. Ils et elles reconnaissent aussi que favoriser un environnement de travail où les francophones se sentent à l'aise d'échanger en français – à l'interne, aussi bien qu'avec les clients, et même dans une entreprise où le ou la propriétaire et la majorité du personnel ne sont pas francophones – rehausse la satisfaction au sein de l'équipe.

Nous devons augmenter le nombre d'entreprises sensibilisées, où l'on est conscient que les habiletés linguistiques de l'équipe constituent un atout monnayable pour l'entreprise, où l'on encourage l'utilisation du français à l'interne, et où l'on maximise son utilisation auprès des clients et des partenaires. Mais au-delà d'une reconnaissance accrue de la valeur transactionnelle du français, nous souhaitons aussi encourager une fierté et une appartenance accrue à la francophonie canadienne de la part du milieu des affaires. Si les entreprises affichent davantage leurs couleurs linguistiques par fierté et par appartenance, plutôt que simplement à des fins mercantiles, ce sera un catalyseur de sécurité linguistique accrue dans nos collectivités.

Enfin, nous devons simultanément encourager tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à demander des services en français – non seulement auprès des instances gouvernementales, mais aussi dans leurs interactions avec toute une gamme d'entreprises du secteur privé – afin de démontrer le besoin et confirmer l'intérêt de la clientèle à cet égard.



LE DÉFI

- 3.1 Faire valoir la valeur ajoutée de la dualité linguistique et de l'offre active des services en français au plan économique.



LES STRATÉGIES

- 3.2 Encourager les entreprises à consolider et promouvoir leur capacité d'offrir des services en français.
- 3.3 Favoriser des milieux de travail où le personnel a l'occasion d'échanger et de travailler en français.



PISTES D'ACTION PRIORITAIRES

- 3.4 Développer et promouvoir des ressources (site web, capsules vidéo, etc.) qui sensibiliseront les entreprises quant aux avantages de l'offre active des services en français.
- 3.5 Sensibiliser les entreprises quant à l'importance d'afficher leur appartenance à la francophonie.
- 3.6 Outiller les membres du personnel afin qu'ils et elles puissent mieux aborder les questions de l'offre active des services en français et de la langue de travail avec leurs employeurs et employeuses.
- 3.7 Offrir des incitatifs (outils promotionnels, visibilité sur les réseaux sociaux, etc.) aux entreprises qui favorisent l'offre active de services en français et l'utilisation du français au travail.
- 3.8 Multiplier les échanges entre les entreprises de différentes collectivités de la francophonie canadienne.
- 3.9 Privilégier une approche axée sur la réciprocité lors des démarches de rapprochements entre les entreprises de la francophonie canadienne et leurs homologues du Québec.



Ce que nous voulons faire différemment



au plan culturel et médiatique

LES DOMAINES D'INTERVENTION



APERÇU DU DOMAINE D'INTERVENTION

La mondialisation et l'ère numérique auront facilité et accéléré l'accès à des contenus (livres et périodiques, chansons, émissions télé, vidéos, balados, jeux, applications, blogs, etc.) et des expériences (spectacles, expositions, etc.) venues de partout sur la planète. Toutefois, les contenus et expériences provenant de nos milieux, qui mettent en valeur et en vedette nos collectivités, nos artistes, nos accents, nos réalités, demeurent trop rares. Ces contenus alimentent un sentiment d'appartenance à la francophonie, alors que leur précarité vient miner la sécurité linguistique en isolant ceux et celles qui parlent français. Les francophones réclament non seulement des contenus et des expériences qui leur parlent et qui parlent d'eux, mais aussi qui leur ressemblent. Là où de tels contenus existent, ils sont submergés dans l'océan planétaire de contenu auxquels les Canadiens et Canadiennes ont accès instantanément. Il reste tout un travail à faire pour accroître la visibilité et pour faciliter l'accès aux contenus émanant de nos collectivités.

Puisque nous traitons entre autres de culture numérique, il importe d'aborder les réseaux sociaux. Ceux-ci revêtent une importance particulière en ce qui a trait à la sécurité linguistique. D'abord, les réseaux sociaux constituent un espace de vie en français, notamment pour de nouvelles générations. Bien que cet espace soit virtuel, son importance pour ceux et celles qui l'habitent et l'animent est concrète et capitale. Aussi, les réseaux sociaux sont un forum qui facilite l'accès à une vaste gamme de contenus. En ce sens, ils représentent un corridor culturel de premier chef. Or, il reste tout un travail afin d'assurer que la francophonie canadienne puisse pleinement tirer profit des occasions offertes par les réseaux sociaux.

La culture est le cœur battant de la francophonie canadienne. Le travail des artistes et organismes artistiques crée des occasions de rapprochement autour de la langue qui nous rassemble. Les spectacles, festivals, publications et expositions des artistes et organismes artistiques francophones marquent chacune une occasion de rassemblement et de rapprochement autour du fait français. Lire un livre en français, écouter un balado ou syntoniser une émission ou un film qui émane de nos collectivités, reconnaître un accent de chez-nous à la radio, à la télé ou sur le web nous rapproche et contribue à notre sentiment d'appartenance à une communauté sans frontières. Chaque expérience culturelle vient renforcer notre sécurité linguistique.

De plus, les artistes sont des ambassadeurs et ambassadrices de notre langue, dans toute sa diversité. Quand un ou une artiste de chez nous part en tournée dans nos collectivités, il ou elle alimente la vitalité de toute une province, un territoire, toute une région, voire tout le pays. Puis, quand un ou une artiste du Manitoba se rend au Québec, en France ou aux États-Unis, par exemple, il ou elle incarne toute la richesse de la francophonie canadienne. Son rôle d'ambassadeur ou d'ambassadrice de la francophonie s'amplifie au fur et à mesure que la portée de son activité s'étend.

Pour toutes ces raisons, nous estimons qu'il est impératif que le Canada se dote d'une véritable politique culturelle canadienne. Un tel cadre d'envergure national permettrait de mieux développer, soutenir et promouvoir les arts et la culture dans la francophonie canadienne, et aussi à l'étranger.



LE DÉFI

- 4.1 Faire valoir la valeur ajoutée de la dualité linguistique et de l'offre active des services en français au plan économique.
- 4.2 Accroître le rayonnement des artistes, organismes artistiques et des produits culturels de la francophonie canadienne.



LES STRATÉGIES

- 4.3 Accroître le nombre de contenus de langue française émanant de la francophonie canadienne et faciliter l'accès à ceux-ci.
- 4.4 Diversifier les accents et variations du français entendu sur les ondes des diffuseurs traditionnels.



LES STRATÉGIES

- 4.5 Accroître la circulation d'artistes et d'organismes artistiques de la francophonie canadienne.
- 4.6 Faciliter l'accès aux produits culturels (livres, périodiques, enregistrements sonores, etc.)



PISTES D'ACTION PRIORITAIRES

4.7

Doter le Canada d'un Cadre national d'action pour la culture, une politique culturelle canadienne visant le développement, le soutien et la promotion des arts et de la culture, et s'assurer qu'elle réserve une place importante pour la francophonie canadienne.

4.8

Créer un Observatoire national sur les arts et la culture afin de mieux documenter la situation culturelle au Canada et les impacts du secteur au Canada et à l'étranger.

4.9

Accroître et diversifier le financement (subventions, crédits d'impôt, mesures réglementaires, etc.) permettant la création de contenus émanant de la francophonie canadienne.

4.10

Assurer que les médias – y compris le diffuseur public – diffusent plus de contenus de la francophonie canadienne (sur les ondes traditionnelles et le web) et s'assurer que ces contenus représentent une gamme complète de propositions en réponse aux préférences et aux besoins d'un public diversifié (divertissement, nouvelles, documentaire, fiction, variété, animation, etc.)

4.11

Assurer la vitalité et l'actualisation des infrastructures culturelles et communautaires (médias, lieux, organismes, réseaux, etc.) dans les collectivités de la francophonie canadienne.

4.12

Augmenter les prestations d'artistes de la francophonie canadienne dans les collectivités de leur province de résidence et ailleurs.

4.13

Accroître la promotion des occasions (festivals, etc.) qui permettent de se rassembler autour d'activités culturelles francophones.

4.14

Développer des partenariats afin d'accroître la visibilité et de faciliter l'accès aux contenus de la francophonie canadienne sur diverses plateformes (p. ex. : listes de contenus sur Spotify, Netflix, Tou.tv, ONF.ca, doublage de contenus par des voix de la francophonie canadienne, etc.)



Ce que nous voulons faire différemment

sur le plan des politiques publiques

LES DOMAINES D'INTERVENTION



APERÇU DU DOMAINE D'INTERVENTION

L'insécurité linguistique découle notamment du statut qu'occupe une langue et de la perception de ce statut par les locuteurs et locutrices. Les politiques publiques servent à codifier ce statut, à définir son sens et affirmer sa portée. Elles permettent aussi aux gouvernements de confirmer les moyens qu'ils comptent prendre pour faire valoir et préserver ce statut, notamment par certains droits consignés par des lois.

Or, depuis l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) en 1969, le français jouit d'un statut tout particulier au Canada qui lui confère une reconnaissance symbolique, juridique, et politique. Ce statut au palier fédéral – renforcé notamment par les droits linguistiques enchâssés à la Charte canadienne des droits et libertés, par le mandat du Commissariat des langues officielles et par certains articles de la *Loi sur la radiodiffusion* – a trouvé écho à d'autres paliers gouvernementaux. Bon nombre de provinces, de territoires et de municipalités se sont doté de lois ou de mesures confiant un statut particulier au français ou visant à protéger la place du français.

Pourtant, au même moment que nous marquons les 50 ans de la LLO, la légitimité du français comme langue officielle était remise en question dans certaines régions du pays. Force est de constater que la valeur ajoutée des langues officielles demeure méconnue et que malgré le cadre législatif actuel et historique, les deux langues officielles ne sont pas tout à fait sur le même pied d'égalité.

Au-delà de la reconnaissance statutaire, la véritable sécurité linguistique dépend de politiques qui miseront sur des mesures positives en appui à la vitalité du fait français à travers le Canada. De telles politiques, ainsi que les programmes et autres mesures qui en découleront, permettront de faire en sorte que le pays entier soit un grand espace de vie en français. Ces politiques devront miser sur l'habilitation des communautés linguistiques,

de sorte que celles-ci puissent directement participer à leur essor. Elles devront être conçues et mises en œuvre par tous les paliers gouvernementaux, en dialogue constant et réel avec les communautés elles-mêmes. Cela marquerait un renouveau de l'engagement gouvernemental à l'égard des langues officielles et viendrait directement renforcer la sécurité linguistique dans la francophonie canadienne. La perspective d'un tel renouveau nous permet d'imaginer un avenir où chaque locuteur et chaque locutrice se sentira pleinement à l'aise d'évoluer en français où qu'il ou qu'elle soit au Canada, que ce soit en contexte social, familial, professionnel, culturel, récréatif, communautaire ou commercial.

En ce sens, le renouveau d'une collaboration étroite et systématique entre la francophonie canadienne et le Québec est de mise. Nous souhaitons un assouplissement des frontières et une concertation accrue entre toutes les instances francophones au pays afin de faire avancer un intérêt commun : que le français demeure une langue vivante et vibrante partout au Canada. Peu importe leur emplacement géographique, les locuteurs et locutrices du français partagent un avenir commun.

La place du français au Canada n'est pas dans la marge ni uniquement aux fondements d'un patrimoine collectif. Non seulement les francophones au pays devront se concerter, mais la sécurité linguistique au Canada devra devenir une priorité pour la majorité anglophone et pour les allophones aussi. La création d'un espace de vie en français partout au pays doit être un projet qui rallie chaque personne au Canada. Pour y arriver, le gouvernement du Canada devra accroître ses efforts de promotion du français comme langue officielle et rallier ses homologues des paliers provinciaux, territoriaux et municipaux ainsi que ses partenaires communautaires autour d'une véritable stratégie de valorisation des langues officielles.

Le gouvernement fédéral devra assumer son leadership afin de renforcer la sécurité linguistique partout au pays et prendre des mesures positives qui favorisent le développement et la vitalité des collectivités. Les francophones s'attendent à ce que des engagements concrets pour favoriser l'essor du français au Canada et pour renforcer la sécurité linguistique de ceux et celles qui parlent le français figurent parmi les priorités gouvernementales à chaque occasion donnée.

Cela implique, entre autres, que le gouvernement du Canada doit s'assurer d'employer une lentille francophone lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de ses programmes et politiques – tous secteurs confondus.

Cela implique, entre autres, que le gouvernement du Canada doit s'assurer d'employer une lentille francophone lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de ses programmes et politiques – tous secteurs confondus. Cela exige aussi que le fait français au Canada devienne une véritable priorité horizontale pangouvernementale, pour tous les ministères, toutes les agences et les instances du gouvernement fédéral – y compris dans leurs rapports intergouvernementaux avec les provinces et territoires ainsi que dans leurs démarches à l'international – plutôt qu'un dossier parmi tant d'autres au sein d'un portefeuille que l'on confie à un seul ministère. Enfin, cela implique que les droits linguistiques aient véritablement force de loi, et qu'un manquement de la part d'une instance à l'égard de ses obligations d'après la loi entraîne des répercussions tangibles.



LE DÉFI

- 5.1 Consolider le cadre législatif qui sous-tend la sécurité linguistique à tous les paliers gouvernementaux.



LES STRATÉGIES

- 5.2 Moderniser et consolider le cadre législatif fédéral.
- 5.3 Bonifier et renforcer le cadre législatif aux paliers provinciaux, territoriaux et municipaux.



PISTES D'ACTION PRIORITAIRES

5.4

Moderniser la partie VII de *la Loi sur les langues officielles* afin de favoriser la pleine habilitation de la francophonie canadienne et d'assurer que des mesures positives soient prises de façon systématique en appui au développement des collectivités.

5.5

Confier la responsabilité de la mise en œuvre de *la Loi sur les langues officielles* à une agence centrale du gouvernement; expliciter les rôles et responsabilités des diverses instances fédérales en ce qui a trait à la mise en œuvre et confirmer les répercussions pour toute instance publique qui manquerait à ses devoirs d'après la *Loi*.

5.6

Mettre en œuvre une stratégie intergouvernementale de promotion et de mise en valeur des langues officielles, au Canada et à l'étranger. S'assurer que les divers paliers gouvernementaux et les intervenants et intervenantes des communautés de langues officielles participent à cette démarche. Cette stratégie devrait célébrer l'importance des langues officielles en tant que pilier de l'identité canadienne et souligner leur valeur ajoutée à la société.

5.7

Revoir le cadre législatif qui régit la Société Radio-Canada afin de contraindre le diffuseur public d'accorder une place d'honneur à la diversité culturelle, régionale et langagière de la francophonie canadienne sur ses ondes, notamment au réseau national.

5.8

Consolider et bonifier les lois et mesures qui appuient la sécurité linguistique aux paliers provinciaux, territoriaux et municipaux.



Appel à l'action

Cette stratégie marque un pas vers l'avancement de la sécurité linguistique pour les francophones au Canada.

Nous invitons toutes les instances et tous les partenaires de la francophonie canadienne à en prendre connaissance, dans un premier temps, mais surtout, à identifier comment ils et elles comptent agir. Et soyons clairs : il est urgent d'agir. Nous l'avons entendu à maintes reprises dans le cadre des consultations menant à l'élaboration de cette stratégie : l'insécurité linguistique vient fragiliser les individus et brimer la vitalité des collectivités depuis trop longtemps déjà.

Le succès dépendra des efforts de gouvernements, de ministères, d'agences, d'organismes, de regroupements, et aussi d'individus, puisque chaque individu a la responsabilité personnelle de cultiver sa force intérieure, de renforcer sa confiance en soi et sa résilience devant les nombreux défis linguistiques sur son parcours.

Le succès dépendra des efforts de gouvernements, de ministères, d'agences, d'organismes, de regroupements, et aussi d'individus, puisque chaque individu a la responsabilité personnelle de cultiver sa force intérieure, de renforcer sa confiance en soi et sa résilience devant les nombreux défis linguistiques sur son parcours. Nous devons oser repenser nos façons de faire, oser nous ouvrir au changement et reconnaître que les moyens du passé ne sont pas nécessairement ceux qu'il nous faut aujourd'hui.

Toutes les parties prenantes devront agir de concert afin d'assurer la mise en œuvre de cette stratégie, pour créer des conditions gagnantes et des espaces où il fait bon vivre en français d'un bout à l'autre du Canada.

Remerciements



La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) tient à saluer le travail de collaboration qui a mené à la concrétisation de la présente Stratégie.

La FJCF est ravie que des intervenants et des intervenantes d'un peu partout au pays, en provenance de différents horizons et détenant des expertises variées se soient montrés disposés à reconnaître l'importance de démystifier l'insécurité linguistique et la nécessité d'y faire face.

Les membres du Groupe de travail sur la sécurité linguistique ont, par leur engagement, leur vision et leur expertise, témoigné des manifestations de l'insécurité linguistique auprès des communautés qu'ils desservent, orienté les discussions et proposé des solutions à cet enjeu.

Le groupe de travail sur la sécurité linguistique est composé de :

- L'Association canadienne d'éducation en langue française (ACELF)
- La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)
- La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE)
- La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
- Le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC)
- La Commission nationale des parents francophones (CNPF)
- La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)



La FJCF les remercie pour leur appui et leur confiance.

La présente stratégie a été rendue possible grâce à la contribution financière des partenaires suivants :

- Le Gouvernement du Canada
- Financement agricole Canada
- La Cité
- La Fondation canadienne pour le dialogue des cultures
- La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
- L'Association canadienne d'éducation de langue française
- La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
- RDÉE Canada
- La Commission nationale des parents francophones
- La Fédération des aînés et aînées francophones du Canada



La FJCF les remercie d'avoir cru en ce projet.

L'équipe d'experts, formée de Eric Dubeau, Raphaëlle Mercier, Noémie Théberge et de Sylvie Lamoureux, a quant à elle, été à l'écoute des préoccupations et en mesure de proposer une approche multisectorielle.



La FJCF les remercie pour leur dévouement.

La FJCF tient également à reconnaître l'apport de Daniel Boutin, étudiant à la maîtrise à l'Université d'Ottawa, pour l'analyse des résultats du sondage de l'automne 2018.

En terminant, la Fédération tient à souligner l'apport de tous ceux et celles qui ont participé à la démarche menant à cette stratégie et à remercier chaque personne et chaque groupe qui participera à sa mise en œuvre, car chacun et chacune font partie de la solution.

Annexe 1

Lexique

La sécurité linguistique est l'affaire de tous et toutes, et nous souhaitons vivement que cette stratégie soit accessible pour chaque personne au Canada. C'est pourquoi nous tenons à clarifier le sens de certains termes utilisés dans ce document.

COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Les professionnels et professionnelles du continuum de l'éducation (éducateurs et éducatrices, enseignants et enseignantes, directions, surintendants et surintendantes, professeurs et professeures, doyens et doyennes, etc.), les parents et autres accompagnateurs et accompagnatrices des apprenants et apprenantes.

CONTENUS

Depuis le virage numérique, le secteur culturel emploie plus souvent ce terme pour désigner toute une gamme de productions médiatiques (livres et périodiques, chansons, émissions télé, vidéos, balados, jeux, applications, blogues, etc.)

CONTINUUM DE L'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE

La gamme d'institutions qui assurent l'éducation en français au Canada (garderie, école primaire, école secondaire, collège, université, formation continue [éducation aux adultes], etc.) Aux fins de cette stratégie, les établissements d'immersion française, les programmes de *core French* et de *French as a second language* font aussi partie de ce continuum.

DIVERSITÉ LANGAGIÈRE

Nous parlons plusieurs français au Canada. La langue a évolué différemment d'un bout à l'autre du pays, et une abondance de régionalismes (termes fréquemment employés dans une ou plusieurs régions) et accents en témoigne. De plus, des vagues successives d'immigration continuent de diversifier et d'enrichir les français canadiens. Le terme « diversité langagière » tient compte de toutes les variations du français, qu'elles soient de l'ordre de l'accent, du vocabulaire, du registre, etc.

FRANCOPHONES

Cette stratégie tient compte d'une définition qui inclut tous ceux et toutes celles qui partagent l'utilisation du français. Nous ne faisons pas de distinction entre ceux et celles pour qui le français est la langue première, la langue seconde, ou une langue parmi plusieurs.

ESPACES DE VIE

Il importe que les occasions d'utiliser le français et d'évoluer en français soient nombreuses et omniprésentes, et que les francophones possèdent suffisamment de confiance et de résilience pour saisir ces occasions. Cette stratégie vise à multiplier les espaces où il fait bon vivre en français, et encourager les locuteurs et locutrices à évoluer en français même là où les conditions ne sont pas optimales (où les francophones ne sont pas les seuls lors d'une activité, ou dans un bureau où la majorité parle en anglais, par exemple). Il est parfois question de « normaliser » (rendre normal ou plus acceptable) l'utilisation du français. Il est cependant important de ne pas confondre cette « normalisation » avec les efforts d'assurer un usage normalisé du français (conformité aux règles du français standard.)

LOCUTEUR OU LOCUTRICE

Individu qui utilise une langue; dans notre cas, le français.

RÉSILIENCE

Capacité de résister à des pressions négatives et de surmonter des défis linguistiques que peut vivre un locuteur ou une locutrice au jour le jour (ex. : continuer de parler en français dans un groupe, même quand on se trouve dans la minorité linguistique et qu'on pourrait adopter la langue de la majorité).

REGISTRES DE LANGUE

Variations langagières qui se remarquent par le changement de ton, de vocabulaire, etc., selon le contexte (social, culturel, professionnel, etc.) dans lequel se trouve le locuteur. Un niveau d'expression qui est appelé à changer en fonction de différentes situations de communication. Bien qu'il existe plusieurs registres de langue, elles n'ont pas toutes la même valeur sociale.

NORME LANGAGIÈRE

L'idée qu'il existe une seule et unique façon de parler, d'écrire ou d'utiliser une langue – ici, le français. Certains évoqueront « le français standard » ou le « français de référence » : un français hautement normé qui appelle une comparaison – souvent défavorable – avec son propre emploi de la langue.

Annexe 2

Récapitulatif de la démarche

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) porte le dossier de la sécurité linguistique depuis 2014, mais elle ne travaille pas seule. En septembre 2016, animée par une approche axée sur la concertation et la collaboration, la FJCF rassemble plusieurs partenaires pour constituer un groupe de travail sur la sécurité linguistique. Depuis, ce groupe guide le travail sur le dossier.

Les membres du groupe de travail sont :

- Association canadienne d'éducation en langue française (ACELF)
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)
- Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE)
- Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
- Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC)
- Commission nationale des parents francophones (CNPF)
- Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)
- Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)

Parmi les étapes qui ont mené à l'élaboration de cette stratégie nationale, notons :

ÉTAT DES LIEUX



- Recensement des écrits (automne 2018)
 - ✓ 64 documents
 - ✓ Plus de 2 000 pages
 - ✓ Textes académiques, juridiques, mémoires, articles médiatiques, présentations, etc.



- Sondage grand public (automne 2018)
 - ✓ 1374 personnes répondantes
 - ✓ Des personnes répondantes de tous les âges; des 10 provinces et 3 territoires



- Appel à mémoires (hiver 2019)
 - ✓ 5 mémoires reçus



- Guide de conversation (hiver 2019)
 - ✓ 25 rapports de conversation

DOCUMENT DE RÉFLEXION (PRINTEMPS 2019)



- Identification de quatre grands chantiers pour la stratégie éventuelle
- Une question de fond : Qu'est-ce qu'on veut faire différemment?

SYMPOSIUM NATIONAL (PRINTEMPS 2019)



- 157 participants et participantes
- Délégation jeunesse : 30 % des inscriptions
- 8 secteurs représentés
- Participants et participantes en provenance de 10 provinces et 3 territoires

PRODUCTION DE CAPSULES VIDÉO (AUTOMNE 2019-HIVER 2020)



- Portant sur chacun des quatre grands domaines d'intervention
- Mettant en vedette des chefs de file et des jeunes engagés actifs dans chacun des quatre domaines d'intervention
- Tournages à Moncton, Ottawa, Saint-Boniface, Edmonton.

Annexe 3

Quelques résultats du sondage national

À l'automne 2018, dans la foulée des préparatifs du Symposium national sur la sécurité linguistique et afin d'ouvrir au plus grand nombre d'individus la réflexion sur la sécurité linguistique, la FJCF lance un sondage public à l'aide de ses réseaux sociaux. Entre le 18 octobre et le 28 novembre, quelque 1 374 personnes participent au sondage.

Le sondage s'avère une source particulièrement riche d'information en ce qui a trait aux expériences par rapport à l'insécurité linguistique et au sujet de certaines tendances identitaires. Toutefois, notons que la section suivante ne présente pas pour autant les conclusions d'une recherche scientifique. Elle sert plutôt à enrichir la compréhension commune par le partage de certains résultats du sondage.

PROFIL DES PERSONNES RÉPONDANTES



- Des personnes répondantes de tous les âges et de toutes les régions du pays.



75 % des personnes répondantes résident au Nouveau-Brunswick, en Ontario ou au Québec.



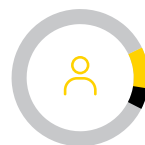
71 % femmes;
26 % hommes;
1 % en transition;
1 % autre;
1 % ne préfère pas répondre



71 % urbain



29 % rural



auto-identification :

10 % de minorité visible;
5 % d'identité autochtone

QUELQUES CONSTATS FRAPPANTS



- Bien que le français soit la langue maternelle de 74 % des personnes répondantes, seulement 66 % d'entre elles indiquent que le français est leur langue préférée de communication et seulement 55 % d'entre elles s'identifient en tant que francophone;



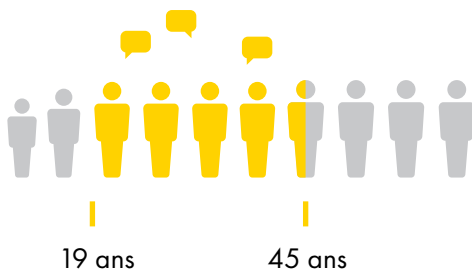
74 % la langue maternelle
66 % langue préférée
55 % s'identifient francophone

- 39 % des personnes répondantes s'identifient en tant que bilingue; 6 % s'identifient en tant qu'anglophone;



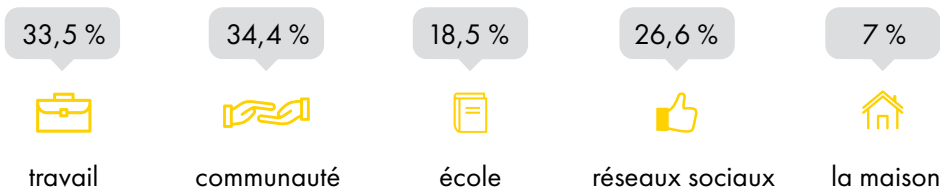
6 % anglophone
39 % bilingue

- La perception de la capacité de vivre en français varie selon l'âge des personnes répondantes. Celles de 19 à 45 ans (45 % du nombre total de personnes répondantes) sont ceux qui sont le plus fortement d'avis qu'ils peuvent vivre en français;



✓ peuvent vivre en français

- La majorité des personnes répondantes écoutent davantage ou exclusivement la musique et les émissions de télévision en anglais;
- L'insécurité linguistique est vécue à tous les âges, mais semble affecter une plus grande proportion des jeunes personnes répondantes :
 - ✓ On remarque une tendance plus élevée à témoigner de l'insécurité linguistique chez les plus jeunes.
 - ✓ On remarque une tendance de baisse graduelle du sentiment de l'insécurité linguistique qui suit l'âge des personnes répondantes.
- L'insécurité linguistique se vit dans tous les milieux, notamment au travail (33,5 %) et dans la communauté (34,4 %), mais aussi à l'école (18,5 %), sur les réseaux sociaux (26,6 %) et même à la maison (7 %).



- Les sources de l'insécurité linguistique sont nombreuses, et souvent externes, mais le plus grand nombre de personnes répondantes indiquent que nous sommes – nous-mêmes – une source d'insécurité linguistique.



Stratégie nationale
pour la sécurité linguistique



Canada

snsl.ca